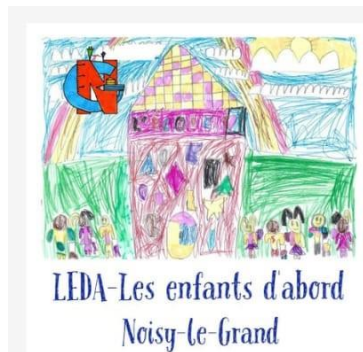


Compte-rendu du conseil d'école

Samuel Wallis élémentaire

du 26 mai 2026



En présence de :

Directrice : Mme Mouly

Elu à la mairie : M Belgacem

Professeur : Mme Gucciardo, Mme Landes, Mme Da Mota, Mme Anisten, M Riancho, M Truitard, Mme Debladis, Mme Bouhdjar, Mme Godignon, Mme Oulma, Mme Gucciardo, Mme Laurenchet, Mme Sebire, Mme Galtier d'Auriac, Mme Rachez, Mme Perret

Parents d'élèves : Mme Ruelle, Mme Traoré, Mme Jemeli, Mme Defrance, Mme Reghdal, M Manrouf

1/ réponses de la mairie

Une visite de M. Belgacem (conseiller adjoint à la mairie) de toute l'école afin de lister les travaux à prévoir a été réalisée

Questions et réponses aux parents d'élèves

Pour rappel : Dans un souci de traitement optimisé des questions des parents d'élèves, celles-ci doivent désormais parvenir dans **un délai minimum d'un mois avant les conseils d'école**. Dans le cas contraire, les questions ne pourront être étudiées pour ce Conseil mais le seront pour le suivant.

Questions précédent Conseil d'école + réponses apportées par les services

QUESTIONS	REPONSES
<p><u>ADL/Pause méridienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les parents d'élèves demandent quels animateurs de l'école ont été formés à la gestion du harcèlement et à la gestion des violences ?• Certaines violences survenues en dehors du temps scolaire sont fréquemment prise en charge pendant le temps scolaire parfois au détriment des apprentissages, d'où l'importance que la gestion des conflits puisse être faite par les animateurs formés à cet effet, ou qu'un animateur référent et expérimenté soit ajouté sur l'école : demande de solution efficace pour un accueil agréable pour tous avec un cadre sécuritaire et pédagogique clair sur le temps de cantine et réévalué régulièrement ainsi qu'une réunion avec l'équipe pour connaître son projet pédagogique.	<p>La gestion des conflits fait partie du cursus de formation initial d'un animateur.</p> <p>Des formations supplémentaires sont organisées durant l'année, en interne.</p> <p>Le nom des personnels formés ne sont pas des informations communicables.</p> <p>La formation Rythmes et besoins de l'enfant est déjà ouverte à tous les animateurs (70 en ont déjà bénéficié). Les sessions se poursuivront sur 2026.</p> <p>Il existe des conflits survenus sur le temps scolaire, géré sur le temps de pause méridienne, et inversement.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs problèmes ont été soulevés et les parents d'élèves sont très inquiets : • musique trop forte avec style et paroles inadaptés • animateurs sur leur téléphone, activités proposées sur leur écran : film, jeux vidéos. • Vocabulaire inadapté voire grossier • Conflits non gérés par les adultes : certains enfants ne vont même plus en parler à l'animateur faute de ne pas se sentir écouté. • Punitives collectives mal vécues • Mise en danger des enfants qui escaladent le mur de la cour ou des enfants qui en séquestrent d'autres dans le gymnase sans que les adultes ne le remarquent. • Des parents récupèrent leur enfant sans voir d'animateurs. • Dispute entre animateurs qui se seraient insultés devant les enfants. • Les parents d'élèves demandent donc à la mairie d'organiser des rencontres régulières avec la directrice et l'équipe du centre afin de travailler ensemble dans un but commun, le bien-être des enfants et des animateurs sur les temps périscolaires. • Il est également demandé que la formation sur les besoins et rythmes de l'enfant, actuellement proposé aux nouveaux animateurs, soit obligatoire et étendue à l'ensemble des animateurs. 	<p>Cela relève de la continuité du temps de l'enfant et est inévitable.</p> <p>Des réunions de coordination scolaire/périscolaire ont eu lieu dans tous les groupes scolaires depuis octobre, afin d'améliorer et fluidifier la passation des informations entre les différents interlocuteurs, dans un but d'amélioration continue.</p> <p>Le projet pédagogique peut être communiqué à la demande de la famille, comme indiqué dans le règlement intérieur des accueils.</p> <p>Des temps de rencontres avec les familles sont régulièrement organisés par les accueils, mais peu fréquentés par les familles. Une rencontre a déjà eu lieu et une autre est programmée en février.</p> <p>Les remarques faites par les parents concernant la posture inadaptée (téléphone, langage) de certains personnels ont été remontées à la direction en fin d'année. Des consignes ont été passées et une vigilance est exercée à ce sujet.</p> <p>Le recours à la vidéo n'est que très exceptionnel, les téléphones ne sont utilisés que pour passer des musiques lors d'activités bien identifiées.</p>
<p>Activités proposées par la mairie difficile à organiser : peut-on simplifier la procédure ?</p>	<p>Suite à un appel téléphonique avec la direction d'école, la question porte sur le temps de réservation d'un car pour les sorties pédagogiques qui est passé à 1 mois.</p> <p>Les dates des sorties pédagogiques sont fixées dès le mois de juin précédant la rentrée scolaire. Ainsi, les écoles sont informées des dates de l'ensemble des sorties possibles en car pour l'année. Par ailleurs, le délai d'un mois est fixé par le prestataire.</p>
<p>Vie scolaire : L'assurance de l'école a-t-elle été saisie pour les vols concernant les professeurs ? et pour les vols concernant les fournitures scolaires ?</p>	<p>Pourriez-vous nous adresser les éléments concernant les vols sur la boîte mail noisy.ecoles@ville-noisylegrand.fr</p>
<p>Restauration : (quantité du goûter non adaptée) les parents d'élèves demandent que des fruits comme des pommes ou des clémentines puissent être disponibles pour les enfants ayant encore faim à la fin du goûter (enfants en pleine croissance).</p>	<p>Le goûter se compose de 3 éléments et respecte les recommandations du GEMRCN</p> <p>Par contre pour lutter contre le gaspillage alimentaire,</p>

	Les surplus des fruits non coupés sur le temps du midi sont automatiquement proposés en corbeille de fruits le midi et au goûter tous les jours de la semaine
Vie scolaire : Demande d'un bureau pour la psychologue scolaire : besoin de confidentialité (entretien et mise sous clé des dossiers).	Au regard des locaux disponibles actuellement sur le groupe scolaire, cette demande n'est pas faisable à ce jour.
Gardien : demande de fermer les portes des classes à minima le mercredi et les weekends (pas de passage de ménage). Et idéalement le soir.	Le gardien s'assurera de la bonne fermeture des portes en fonction.
Eclairage : Lumières toujours allumées : quelle solution peut-on envisager afin que les lumières des couloirs soient éteintes la nuit et le weekend ?	Le service mission énergie est sur le problème afin de résoudre ces désordres.
Chauffage : Demande de prêt de 3 radiateurs pour cet hiver pour avoir plus de 15 degrés dans une classe et 2 bureaux de direction.	Il y a eu un souci au niveau du plancher chauffant qui a été réglé. Nous surveillons l'évolution avec notre intervenant. N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin. Mission.energie@ville-noisylegrand.fr
Chauffage : D'autres classes sont trop chaudes (problèmes de régulation du chauffage décrit depuis l'ouverture de l'école). Un enfant saigne souvent du nez et l'enseignante a des problèmes médicaux au niveau des jambes : demande que la mairie se saisisse de l'assurance décennale afin de régler ce problème de chauffage.	Régulation du plancher chauffant effectué Une demande de contrôle a été faite à ENGIE pour vérifier l'ensemble.
Travaux : Demande de création d'une 2 ^{ème} entrée sur le côté du parvis pour séparer les flux élémentaires et maternels.	Pour information, cette modification demande une réalisation d'une étude de sûreté et de sécurité. Ensuite, la demande doit faire l'objet de 2 sous commissions (d'accessibilité puis de sûreté). Cette demande est complexe pour le groupe scolaire de moins de 10 ans. Sera proposé au budget 2027.
Travaux : Demande réitérée de protection des poteaux dans la cour élémentaire, responsable de nombreux accidents.	La demande a été prise en compte et sera proposée au BP27.

QUESTIONS	REPONSES
Travaux : Demande de protection des poteaux pour la 3 ^{ème} fois (plusieurs accidents graves)	La demande a été prise en compte et sera proposée au BP27.
Demande traçage marelle (8 ^{ème} fois)	La demande a été prise en compte et sera appuyée lors de la préparation budgétaire 2027 au regard de la récurrence de la demande.
Les vols persistent dans les salles de classes et salle des maîtres.	Voir avec le gardien pour sécuriser les affaires (clé cadenas).

2/ temps périscolaire

Les professeurs et les parents d'élèves représentants rapportent les événements relatés par les parents et les élèves lors des temps périscolaires notamment :

- Utilisation des écrans notamment portable switch par les animateurs et les enfants pendant le temps de cantine et de centre.
 - Utilisation d'un langage vulgaire parfois inadapté par les animateurs
 - Nombreux événements de violence sur le temps de cantine
 - Beaucoup de problématique et de violence se passe dans les toilettes
 - Des enfants soit enfermés dans le gymnase ou dans les toilettes sans que les adultes ne soient au courant ni n'interviennent
 - La cour de récréation est très sale après la fin du centre
 - Les cartables et les manteaux ne sont pas rangés ni accrochés correctement pendant le temps périscolaire
 - Les conflits ne sont pas gérés entre enfants ou alors la gestion ne permet pas d'apaiser les tensions
 - De nombreux parents qui rapportent n'avoir eu aucun adulte en récupérant leurs enfants au centre
 - De la musique trop forte et constante parfois inadaptée dans la cour de récréation
- Etc.

Les parents et l'équipe enseignante demandent à ce que à minima:

- Une formation obligatoire de gestion des conflits (et pas seulement sur la base du volontariat) soit réalisée par tous les animateurs
- Une formation obligatoire d'animation avec le BAFA pour tous les animateurs
- Un rappel des règles et du cadre qui doit être imposé par les animateurs afin que l'ambiance entre enfants soit régulée, cadrée et bienveillante
- L'interdiction d'utilisation du portable par les animateurs et de tout écran pendant le temps d'animation
- L'interdiction d'utilisation du portable par les enfants y compris leur téléphone pendant le temps de cantine et du centre.
- La répartition des animateurs dans chaque salle afin d'animer des activités ou des temps calmes de jeux individuels ou en groupe
- La reprise d'une organisation d'activités programmées au moins sur le mercredi et les vacances, et des animations proposées sur le temps du soir (active et/ou créative au choix)
- Qu'un animateur soit posté à l'entrée du centre au niveau du bureau afin de réguler les entrées et sorties de parents et d'enfants de 17H30 à 19h, afin de noter les enfants qui partent

L'élus à la mairie explique :

Une communication vient d'être réalisée suite au courrier des parents, sur l'usage du téléphone, d'un langage approprié et la vigilance à avoir concernant les violences entre enfants auprès de l'équipe d'animation.

Une formation sur la gestion des conflits est proposée par la mairie mais il n'y a pas d'information sur qui l'a réalisée ni si elle est obligatoire.

L'équipe enseignante note une amélioration des transmissions entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante depuis l'arrivée de l'animateur Florent qui vient transmettre les problématiques s'étant déroulées sur le temps de cantine et permet ainsi de fluidifier leur gestion, ce qui est appréciable.

3/réponse concernant le bureau de la psychologue

Ce n'est pas faisable actuellement, il n'y a pas de bureau disponible

4/ fermeture des portes de classe

Suite à de nombreux vols dans les classes et la salle des maitres et comme la demande que les portes des classes ne soient pas fermées pour que le ménage soit fait, cela pose problème. Le gardien ne peut pas non plus fermer les portes après son départ compte tenu du fait qu'il finit à 17 heures dans la configuration actuelle et que le ménage se fait au-delà de 17 heures.

Une solution proposée par M. Belgacem, les parents et les équipes enseignantes seraient de demander au personnel de ménage d'ouvrir et fermer les portes des classes pour faire le ménage en leur donnant un pass.

L'autre point serait que **les animateurs du centre régule l'entrée et sortie des parents venant récupérer leurs enfants pour que personne ne puisse se promener dans l'école.**

5/concernant l'allumage des éclairages dans les couloirs de l'école

L'école est allumée toute la nuit et tous les week-ends jours fériés et vacances scolaires, une étude est en cours pour régler cela. Quant au problème de réglage de la luminosité au sein des classes qui s'allume sur détection, un réglage de la sensibilité est proposé

Concernant le plancher chauffant qui était des réguliers, le problème a été réglé dans une des classes, il reste une classe où il faisait 14 à 15° l'hiver, il faudra réévaluer à la descente des températures et intervenir à ce moment si le problème persiste

6/plan canicule

Les Baies vitrées de l'école sont plein Sud en élémentaire, les stores devaient rester ouverts le week-end mais **il serait utile de les fermer pour que la chaleur ne soit pas emmagasinée** pendant tout le week-end et le mercredi.

La mairie peut-elle confirmer à l'équipe enseignante que les stores peuvent être fermés le soir et week end ? notamment car il existe une détection automatique du vent qui les relève en cas d'apparition de vent.

7/création d'une 2e porte d'entrée en maternelle à l'étude nécessitant des sous commissions après l'étude, va être proposé au prochain budget

8/sur le plan de la carte scolaire, une zone tampon a été créée au dernier conseil municipal afin de répondre aux problématiques actuelles des fratries et des nouveaux arrivants. Une nouvelle sectorisation sera prévue pour la rentrée 2027 après concertation.

9/les fermetures de classe initialement prévues ont été bloquées

10/dysfonctionnement PPMS avec infos qui ne remontent pas à la police lors des entrainements: le problème est toujours à régler et l'équipe enseignante ne réalisera pas le prochain exercice de PPMS s'il n'est pas réglé. **La mairie peut elle renseigner sur quand ce problème sera réglé et si un accès Wifi/ téléphone opérationnel dans toutes les salles de l'école est possible pour faciliter le processus.**

11/l'équipe enseignante appuyées par les parents demandent une **connexion Internet efficace dans chaque classe en Wi-Fi et à la bibliothèque** (la prise Ethernet fonctionne extrêmement lentement ou pas du tout et ne permet pas l'utilisation d'internet)

12/des tablettes étaient utilisées à l'ouverture de l'école il y en a 32 qui ont été adressées pour réparation car obsolètes, elles seraient utiles pour reprendre des activités pédagogiques qui fonctionnaient bien. **L'équipe enseignante demande la réparation des tablettes ou leur changement.**

13/le téléphone sans fil ne passe pas jusqu'au gymnase de l'école, il faudrait installer un **téléphone au niveau du gymnase**. Quand un professeur est seul avec sa classe dans le gymnase et qu'il y a un problème urgent avec un enfant, les téléphones portables et sans fil ne passent pas et il n'y a pas de téléphone fixe .

14/la Cour de l'école est sous dimensionné trop petite, les parents demandent quelle est la réglementation en terme de taille de cours par rapport au nombre d'élèves. L'équipe enseignante rappelle que deux salles d'art plastique ont été transformées en classe et que la Cour n'est pas dimensionnée pour 2 classes supplémentaires. Il existe un terrain lequel était prévu de construire un agrandissement de l'école et sur lequel un **agrandissement de la cour de récréation pourrait être a minima envisagé.**

Pendant le temps de cantine, l'espace de foot est pris par une petite partie des garçons plutôt des grandes classes et cet espace occupe plus des trois quarts de la cour de récréation, ne laissant aucune place aux filles ni aux garçons plus jeunes.

La petite taille de la cour de récréation est responsable d'un grand nombre des problématiques de violence sur le temps de cantine.

15/l'équipe enseignante demande à nouveau que soit étudié et réalisé rapidement la **protection des poteaux de la cour de récréation** qui a été responsable de plusieurs accidents dont deux graves

16/l'équipe enseignante demande à nouveau la **création de marelle** dans la cour de récréation

17/coopérative : 2791,36 € à ce jour, sans compter les 1410 € des photos de classe.

18/bilan du coup de pouce

Une bonne année avec une super participation et de la motivation des élèves, plus de parents qui travaillent donc un peu moins présents, l'année s'est soldée par l'écriture d'un livre avec un autre club de coup de pouce, participation à la cérémonie de clôture le 12 juin à la mairie. C'était la vingtième année du coup de pouce Noisy-le-Grand. L'an prochain la relève sera assurée par Stéphanie la maitre E, si il y a une animatrice coordinatrice qui l'accompagne pour pouvoir pérenniser le coup de pouce.

Cette année toute l'école a choisi le livre « j'ai toujours voulu un chien »

Mme PERRET fait une pause après s'être occupée de nombreuses années du coup de pouce. Les parents d'élèves la remercie chaleureusement pour son investissement.

19/Kermesse

Compte tenu du très faible nombre de retours de parents sur leur présence et leur aide pour la Kermesse du 31 mai, celle-ci a été annulée par l'équipe enseignante. Les parents d'élèves expriment leur déception vis-à-vis de cette décision d'autant que des parents de l'association avait déjà beaucoup avancé dans l'organisation de celle-ci ; bien qu'ils comprennent l'investissement important que cela représente pour l'équipe enseignante. Les parents représentants remercient l'équipe enseignante pour leur engagement constant vis-à-vis des élèves et espèrent

qu'une organisation et un message plus précoce de tous les parents de l'école permettra d'organiser la kermesse l'an prochain avec autant de succès que les années précédentes.

Il y aura en revanche une kermesse interne à l'école sur le temps scolaire

20/ Bal des CM2

Un bal des CM2 sera programmé le mardi 23 juin après-midi pour leur dernière année dans l'école en collaboration avec l'équipe enseignante et l'équipe LEDA.